



PROCES-VERBAL N° 6

Commission Régionale des terrains et Infrastructures Sportives.

Réunion du : jeudi 19 novembre 2020.

Présidence : M. Jean-Luc AIROLA

Présent(s) : Madame GARDELLA Sandra (V.Conf.); Messieurs PROFIZI Patrick; PONZEVERA Antoine(V.Conf.); PETTINATO José (V.Conf.); BASTIANI Ange ; Pierre MARIOTTI.

Absent(s) :

Excusé(s) : Jean-Pascal TADDEI

Assiste(nt) :

1- Classement fédéral d'une installation sportive MIOMO– STADE municipal –

NNI 203090101

Suite à un courrier de la Communauté d'Agglomération de Bastia concernant la demande de classement du stade municipal de Miomo, NNI : 203090101, la CFTIS confirme le classement de cette installation en niveau 5 SYE (synthétique) du 24 septembre 2020 jusqu'au 01 décembre 2029.

2- Classement fédéral d'une installation sportive PROPRIANO– STADE Jacky

SANTUCCI – NNI 202490101

Suite à un courrier de la mairie de Propriano concernant la demande de classement du stade municipal Jacky SANTUCCI, NNI : 202490101, la CFTIS confirme le reclassement de cette installation en niveau 4 (pelouse naturelle) du 29 novembre 2020 jusqu'au 29 novembre 2030.

3- Demande de classement en niveau travaux d'une installation sportive

Bocognano – STADE municipal de Bocognano – NNI 200400101

Courrier de la mairie de BOCOGNANO, en date du 11 novembre 2020, concernant la construction de nouveaux locaux pour les officiels notamment et d'un nouveau parking (officiels et équipes visiteuses). Le début des travaux est prévu au mois d'avril. La CRTIS après étude des différents documents suggère à la mairie de faire une demande en niveau de travaux.

4- Demande de classement fédéral d'une installation sportive Borgo–

Plaine de jeu de BORG0– NNI 200420601

Courrier du club du Sporting Club de Bastia, en date du 01 octobre 2020, concernant une demande de classement de la plaine de jeu à Borgo.

La CRTIS a effectué une visite le 5 novembre 2020 en précisant les pièces manquantes au dossier afin de pouvoir transmettre celui-ci.

**5- Demande de classement fédéral d'une installation sportive gymnase de Furiani
NNI 201209901**

Courrier de la Communauté d'Agglomération de Bastia concernant une demande d'avis préalable du gymnase de Furiani, NNI : 201209901, concernant la construction de nouveaux locaux pour les officiels notamment. La CRTIS après étude des différents documents et une visite des installations émet un avis favorable.

**6- Demande de classement fédéral d'un éclairage stade Santos MANFREDI
CORTE - NNI 200960101**

Courrier de la mairie de Corte, en date du 17 septembre 2020, concernant la demande de confirmation d'éclairage en E4 du stade Santos MANFREDI.

La CRTIS, suite à sa visite du 24 septembre 2020, transmet le dossier de la demande de classement d'un éclairage avec les relevés photométriques in situ en émettant un avis favorable pour un classement en niveau E4.

La CFTIS, dans son courrier du 30 septembre 2020 confirme le classement de cette installation en niveau E4 jusqu'au 24 septembre 2021.